



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

TROISIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 4, Loi sur la communication de renseignements aux fins de protection contre la violence d'un partenaire intime et modifiant diverses dispositions législatives

Procès-verbaux des séances des 1^{er} et 2 juin 2026

Dépôt à l'Assemblée nationale:
n° 128-20260603

2026

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE LUNDI 1 ^{ER} JUIN 2026	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MARDI 2 JUIN 2026	4
AUDITIONS (suite)	6

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le lundi 1^{er} juin 2026

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n^o 4, Loi sur la communication de renseignements aux fins de protection contre la violence d'un partenaire intime et modifiant diverses dispositions législatives (Ordre de l'Assemblée le 26 mai 2026)

Membres présents :

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs), président

M. Caron (Portneuf)

M. Gagnon (Jonquière)

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) en remplacement de M^{me} Nichols (Vaudreuil)

M^{me} Labrie (Sherbrooke)

M. Lafrenière (Vachon), ministre de la Sécurité intérieure

M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac) en remplacement de M^{me} Grondin (Argenteuil)

M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis), porte-parole de l'opposition officielle en matière de sécurité publique, en remplacement de M. Ciccone (Marquette)

M. Rivest (Côte-du-Sud)

Autre député présente :

M^{me} Gentilcore (Terrebonne)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Sûreté du Québec :

M. Daniel Bouliane, capitaine et responsable du Service conseil et soutien opération

M^{me} Isabelle Toupin, inspectrice et directrice principale adjointe du Bureau de la direction principale adjointe du filtrage de sécurité

M^e Mélanie Nantel, médiatrice, Bureau des services juridiques

Service de police de la Ville de Québec :

M. Dominic Gaudreau, directeur

M^{me} Marie-Manon Savard, inspectrice, Section des enquêtes

M^e Patricia Desrosiers, directrice à la Division du soutien juridique et des normes professionnelles

Réseau des centres d'aide aux victimes d'actes criminels :

M^{me} Sophie Bergeron, coordonnatrice à l'implantation du tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale

M^{me} Karine Gagnon, coordonnatrice au soutien organisationnel et au développement

Association des directeurs de police du Québec :

M. Thierry Vallières, président et directeur du Service de police de la Ville de Saint-Eustache

M. Didier Deramond, directeur général

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 16, M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Il est convenu de permettre à M^{me} Gentilcore (Terrebonne) de faire des remarques préliminaires.

M. Lafrenière (Vachon), M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), M^{me} Labrie (Sherbrooke) et M^{me} Gentilcore (Terrebonne) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend la Sûreté du Québec.

À 16 h 20, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 9 minutes.

La Commission entend le Service de police de la Ville de Québec.

À 17 h 08, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La Commission entend le Réseau des centres d'aide aux victimes d'actes criminels.

À 17 h 58, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des directeurs de police du Québec.

À 18 h 38, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 2 juin 2026, à 9 h 15.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Boris Venon

Sébastien Schneeberger

BV/cv

Québec, le 1^{er} juin 2026

Deuxième séance, le mardi 2 juin 2026

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 4, Loi sur la communication de renseignements aux fins de protection contre la violence d'un partenaire intime et modifiant diverses dispositions législatives (Ordre de l'Assemblée le 26 mai 2026)

Membres présents :

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs), président

M^{me} Blais (Abitibi-Ouest)

M. Caron (Portneuf)

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) en remplacement de M^{me} Nichols (Vaudreuil)

M^{me} Labrie (Sherbrooke)

M. Lafrenière (Vachon), ministre de la Sécurité intérieure

M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac) en remplacement de M^{me} Grondin (Argenteuil)

M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis), porte-parole de l'opposition officielle en matière de sécurité publique, en remplacement de M. Ciccone (Marquette)

M. Rivest (Côte-du-Sud)

Autre députée présente :

M^{me} Gentilcore (Terrebonne)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale :

M^{me} Mélanie Miranda, co-coordonnatrice

M^{me} Suzie Levasseur, présidente du conseil d'administration et coordonnatrice de la Maison Anita-Lebel

M^{me} Guylaine Simard, trésorière du conseil d'administration et directrice du Refuge pour Femmes de l'Ouest de l'Île

Femmes autochtones du Québec :

- M^{me} Marjolaine Étienne, présidente
- M. Francis Verreault-Paul, chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador
- M. Pierre Simard, directeur général de l'Association des directeurs de police des Premières Nations et Inuit du Québec
- M^{me} Marjolaine Sioui, directrice générale de la Commission de la santé services sociaux des Premières Nations Québec-Labrador
- M^{me} Nadia Robertson, membre du Conseil des femmes élues

À coeur d'homme :

- M^{me} Geneviève Landry, présidente et directrice de l'Entraide pour homme
- M^{me} Sabrina Nadeau, directrice générale

Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale :

- M^{me} Annick Brazeau, présidente
- M^{me} Louise Riendeau, coresponsable des dossiers politiques

Barreau du Québec :

- M^e Marcel-Olivier Nadeau, bâtonnier
- M^e Ana Victoria Aguerre, secrétariat de l'Ordre et Affaires juridiques

Fédération des maisons d'hébergement pour femmes :

- M^{me} Julie St-Pierre-Gaudreault, conseillère aux enjeux politiques

SOS violence conjugale :

- M^{me} Jocelyne Jolin, directrice générale
- M^{me} Claudine Thibaudeau, responsable du soutien clinique et de la formation

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse :

- M^{me} Nadine Koussa, présidente
- M^{me} Stéphanie Gareau, vice-présidente responsable du mandat Jeunesse
- M^{me} Myrlande Pierre, vice-présidente responsable du mandat Charte
- M^{me} Karina Montminy, conseillère juridique

R des centres de femmes du Québec :

- M^{me} Stéphanie Vallée, co-coordonnatrice
- M^{me} Josée Larouche, membre du comité de coordination et coordonnatrice du centre Ressource pour femmes de Beauport
- M^{me} Isabelle Garreau, responsable de l'analyse politique et des communications

M. Simon Lapierre, professeur titulaire, École de travail social, Université d'Ottawa

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 17, M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend l'Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale.

À 10 h 13, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 9 minutes.

La Commission entend Femmes autochtones du Québec.

À 11 h 07, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 8 minutes.

La Commission entend À cœur d'homme.

À 11 h 48, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale.

À 12 h 31, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les avis touchant les travaux des commissions.

À 15 h 24, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Barreau du Québec.

À 16 h 05, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.

À 16 h 55, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend SOS violence conjugale.

À 17 h 41, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 heures.

À 19 h 01, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

À 19 h 49, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'R des centres de femmes du Québec.

À 20 h 36, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M. Lapierre.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 21 h 21, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au 3 juin 2026, à 15 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Boris Venon

Sébastien Schneeberger

BV/cv

Québec, le 2 juin 2026

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

À coeur d'homme	010M
Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale	
Association des directeurs de police du Québec	003M
Barreau du Québec	017M
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	014M
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes	015M
Femmes autochtones du Québec	013M
Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador	
Association des directeurs de police des Premières Nations et Inuit du Québec	
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	
Lapierre, Simon	
R des centres de femmes du Québec	001M
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	006M
Réseau des centres d'aide aux victimes d'actes criminels	005M
Service de police de la Ville de Québec	007M
SOS violence conjugale	012M
Sûreté du Québec	011M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Association des policières et policiers provinciaux du Québec	018M
Conseil du statut de la femme	009M
Intersyndicale des femmes	002M
Pour les droits des femmes du Québec	004M
Service de police de la ville de Laval	016M
Union des municipalités du Québec	008M